

POUR UNE AUTOCHTONIE DÉCOMPLEXÉE : REGARD SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVE ET LINGUISTIQUE AU MEXIQUE

COULIBALY Yacouba
Enseignant-Chercheur
Université FHB de Cocody-Abidjan
Département d'Études Ibériques et Latino-américaines

Résumé : Le poids de l'histoire et des structures politiques ont longtemps disqualifié les autochtones du Mexique et maintenu leurs langues dans une sorte de survie voire d'agonie. Poussés par l'obsession de construire l'Etat-nation, les leaders politiques post-indépendance ont jugé bon de mener une politique d'unification linguistique autour de l'espagnol et d'assimilation aux valeurs civilisationnelles de l'Europe. Ce choix politique est jugé aujourd'hui inopérant et depuis quelques années, l'État mexicain est engagé à rectifier le tir, poussé en cela par les revendications identitaires à l'échelle nationale et les textes internationaux en faveur des autochtones et de leurs langues, véhicules de leurs cultures et qui leur permettent de lire le monde à leur façon. Cet article est une contribution qui permettra d'étudier d'une part les mécanismes déployés pour parvenir à l'homogénéisation inachevée par la dissolution de l'autochtonie des peuples indigènes et d'autre part, les politiques menées, à rebrousse-chemin, pour éviter la catastrophe linguistique et culturelle.

Mots-clés : autochtones- linguistique- assimilation- identitaire- culture.

For an uncomplicated indigenous culture: a look at education and language policies in Mexico

Abstract: The weight of history and political structures have long disqualified Mexico's indigenous peoples and kept their languages in a state of survival, if not agony. Driven by an obsession with building the nation-state, post-independence political leaders saw fit to pursue a policy of linguistic unification around Spanish assimilation to the values of European civilisation. This policy choice is now considered to be ineffective, and for some years now the Mexican state has been committed to rectifying the situation, spurred on by national identity claims and international texts in favour of indigenous peoples and their languages, which are the vehicles of their cultures and enable them to read the world in their own way. This article is a contribution to the study of the mechanisms deployed to achieve unfinished homogenisation by dissolving the autochthony of indigenous peoples, and of the policies pursued, in the wrong direction, to avoid a linguistic and cultural catastrophe.

Keywords: indigenous-linguistic-assimilation-identity-culture.

Para una autoctonía sin complejos: una mirada a las políticas educativas y lingüísticas en México

Resumen: El peso de la historia y las estructuras de dominación han descalificado durante mucho tiempo a los pueblos indígenas de México y han mantenido sus lenguas en un estado de supervivencia, cuando no de agonía. Impulsados por la obsesión de construir el Estado-nación, los dirigentes políticos de la pos independencia consideraron oportuno aplicar una política de unificación lingüística en torno al español y de asimilación a los valores civilizacionales europeos. Esta opción política se considera ahora ineficaz, y desde hace algunos años el gobierno mexicano se ha comprometido a rectificar la situación, espoleado por las reivindicaciones de identidad nacional y los textos internacionales a favor de los pueblos indígenas y sus lenguas que son los vehículos de sus culturas y les permiten leer el mundo a su manera. Este artículo es una contribución al estudio de los mecanismos utilizados para lograr una homogeneización inacabada mediante la disolución de la autoctonía de los pueblos indígenas, y de las políticas seguidas, en orden inverso, para evitar una catástrofe lingüística y cultural.

Palabras claves: indígenas-lingüística-asimilación-identidad-cultura

Introduction

Le Mexique est le pays d'Amérique latine qui concentre le plus grand nombre de populations autochtones avec une diversité linguistique extraordinaire. En 2010, les chiffres indiquaient 15 703 474 de population se réclamant autochtones, plus de 68 langues et 364 variantes dialectales enregistrées (J.D.Val et al, 2012, p.1). L'ampleur de cette représentativité sur le plan démographique, linguistique et culturel n'a pas empêché les nombreuses tentatives d'annihilation du fait autochtone dans ce pays et ailleurs dans le sous-continent. Cela, en raison des stéréotypes discursifs et pratiques développés depuis la période coloniale et qui se sont incrustés au fil du temps dans les schèmes de pensée.

Aujourd'hui, le Mexique aspire à la modernité et a ainsi déployé des politiques éducatives et linguistiques en faveur des amérindiens. Les enjeux sont énormes et les politiques assimilationnistes qui, longtemps, avaient pignon sur rue, sont de plus en plus contestées. L'arrêt de mort prononcé contre toute forme d'autochtonie est désormais en sursis pour faire place à l'expression plurielle de toutes les couleurs du pays. Quelle est la portée de ces politiques implémentées au Mexique ? L'objectif de ce travail est de procéder à une recension des politiques éducatives et linguistiques appliquées au Mexique. Ceci nous permettra de mieux apprécier ce qui est fait et ce qui reste à faire afin de parvenir à une meilleure sauvegarde et expression du patrimoine socioculturel des peuples amérindiens.

Notre approche est historico-analytique ; le Mexique a opéré un revirement dans sa politique éducative et linguistique à l'égard des autochtones, mais la crainte d'une extinction de leur patrimoine n'est pas encore totalement exclue. Nous allons consacrer la première partie de ce travail à une ébauche des enjeux qui sous-tendent l'adoption d'une politique éducative et linguistique dédiée aux autochtones. Dans la deuxième partie, nous allons faire l'historique de cette même politique appliquée aux peuples amérindiens et dans la troisième partie nous allons y faire une critique de celle-ci.

1-Les enjeux actuels d'une politique linguistique et éducative spécifiques aux autochtones

Si aujourd'hui, la question d'une politique éducative et linguistique en faveur des peuples autochtones domine l'actualité, c'est bien parce qu'elle cache de nombreux enjeux. En Amérique latine et singulièrement au Mexique, les populations autochtones sont les plus touchées par le fléau de l'analphabétisme. Ce qui réduit leur accès aux emplois et accroît leur

vulnérabilité à la pauvreté. Les chiffres sont alarmants : 33,4 % des indigènes en 2000 étaient considérés comme analphabètes alors que ce taux n'est que de 7,6 % au sein des populations non indigènes (EAD, 2008). La concentration de l'analphabétisme au sein de ce groupe plombait les statistiques nationales et faisait du Mexique un mauvais élève en matière de lutte contre cette gangrène.

L'écart entre le taux de scolarisation des autochtones et des non autochtones montrait aussi au grand jour une discrimination à l'encontre des premiers et une absence remarquable de politique nationale orientée en raison de leur spécificité. La lutte contre l'analphabétisme est donc devenue une priorité nationale pour parvenir au développement. Il s'agit d'instaurer au travers de multiples mesures, l'égal accès de tous et de chacun à une éducation de base. En effet, l'éducation est un droit faisant partie de la catégorie des droits économiques, sociaux et culturels tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948. Sans aucune portée contraignante, ladite Déclaration devait, toutefois, inspirer les pays dans leur marche vers le développement.

Le Mexique est une mosaïque de culture à l'instar de toute l'Amérique latine. A la culture amérindienne se sont superposées les cultures africaine et occidentale pendant la colonisation. Le narratif suprémaciste des références culturelles occidentales a longtemps engendré une forme de complexe d'infériorité chez les autres (P.L. Caballero, 2012). Or il n'y a pas de hiérarchie entre les cultures en ce sens que toutes se valent et s'enrichissent mutuellement. L'aspiration du Mexique à la modernité inscrit la promotion du pluralisme culturel comme l'un des enjeux majeurs car elle est le préalable à la pleine expression des potentialités des communautés humaines en présence.

Point besoin de rappeler que la culture résulte de la vision du monde de chaque peuple. À ce titre, elle opère comme une boussole qui guide les peuples vers la concrétisation des objectifs existentiels. La culture est un condensé de savoirs, de savoir-faire, de valeurs et de connaissance qui identifie chaque peuple par rapport à un autre. C'est elle qui permet à chacun de lire le monde à sa façon, de se déterminer et de se projeter dans l'avenir. La culture est vitale, dynamique. La nier à un peuple, c'est le condamner à errer, à disparaître dans son essence tout en continuant à exister matériellement. Cette réalité rattrape aujourd'hui le Mexique et rend incongrue toute volonté de rejet d'une partie de lui-même.

Les revendications identitaire et politique aux allures parfois insurrectionnelles ont jalonné l'histoire du sous-continent américain : l'Équateur en 2000, la Bolivie en 2003, le Pérou

et le Guatemala de 1960 à 1996 ont constitué des champs d'expérimentation assez significatifs de ces révoltes des peuples autochtones. Elles ne visaient qu'à rappeler leur présence dans une Amérique latine qui se complaisait dans la négation de leur existence multiséculaire. Pour ce qui est du Mexique, le retentissement de la rébellion des zapatistes en 1994¹ dans le Chiapas a mis le projecteur sur les autochtones et de leurs minables conditions de vie.

Ces revendications ont été perçues comme le symbole du réveil indien, comme l'expression d'un ras-le-bol généralisé ou encore comme le symbole de la révolte de David contre Goliath. Quoi qu'il en soit, elles eurent des répercussions politique et sociale participant ainsi à la fin de l'invisibilisation des amérindiens. Le projet autonomiste, la construction de la société par le bas au cœur du combat des zapatistes mexicains visent la justice sociale dans un monde où les contraires cohabitent en bonne intelligence (M. Henandez, 2015, p.12). C'est un nouveau regard, non pas celui de la condescendance encore moins celui de la prédation, que les révoltes identitaires des indigènes nous poussent à poser sur les rapports humains.

Les peuples autochtones font partie des minorités vulnérables qu'il convient de protéger contre les discriminations et surtout contre l'extinction de leur langue et culture. Cela a fait l'objet de préoccupation de la part de la communauté internationale comme en témoigne la troisième génération des droits de l'homme et des peuples appelée droits de solidarité. La satisfaction desdits droits nécessite l'implication de tous les individus du corps social, des États, de la société civile et de la communauté internationale. De nombreuses ONG² et autres institutions du système des Nations unies³ ont battu le pavé pour l'avènement de la protection internationale dans les textes normatifs de ces minorités.

Il est difficile ici de revenir sur l'ensemble du corpus législatif, des instruments juridiques, des mécanismes de protection et autres actions en faveur des peuples autochtones mais on peut tout de même retenir qu'ils sont devenus plus visibles avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) adoptée le 13 septembre 2007 (I. Bélier, 2018, p.137). Mais déjà en 1971, la démarche pour la prise en compte des spécificités

¹ La rébellion zapatiste du Chiapas a connu son plus grand retentissement en 1994 avec la prise de la mairie de San Cristobal au Sud-est du Mexique. Cette rébellion était une remise en cause d'un ordre politique, économique et social défavorable aux indigènes. L'une de ses figures marquantes restent le sous-commandant Marcos.

² Cultural Survival, International Work Froup For Indigenous Affairs, Survival International, la CONAIE, le Groupe de travail sur les populations autochtones (GTPA)...entre autres.

³ L'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (IPNUQA), le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits et libertés fondamentales des peuples autochtones (RSPA), le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA), le conseil des droits de l'homme, l'examen périodique universel (EPU).

des indignes avait été entreprise par le juriste chilien Hernán Santa Cruz. Les Nations unies avaient déclaré dans le sillage des actions entreprises dans ce sens la période 1994-2004 comme la décennie internationale des populations autochtones (ISDD, 2015, p.1).

Il faut aussi préciser l'intense activité menée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour parvenir à la reconnaissance de droits aux collectivités autochtones. Sa célèbre convention 169 adoptée en 1989 est le premier instrument juridique de droit international contemporain à se référer expressément aux peuples en tant que sujet de droits collectifs (I. Belier, 2018, p.167). La ratification de cette convention a donné lieu à un réaménagement constitutionnel dans 22 pays d'Amérique latine dont le Mexique en 1992 et en 2002. L'article 4 de la Constitution mexicaine de 1992 dispose que :

La nation mexicaine a une composition pluriculturelle, basée originellement sur les peuples autochtones. La loi protégera et promouvra le développement de leurs langues, cultures, us et coutumes, ressources et formes spécifiques d'organisation sociale et garantira aux indigènes, l'accès efficace à la juridiction de l'Etat. Dans les jugements et procès fonciers, leurs pratiques et coutumes juridiques seront prises en compte selon les prescriptions de la loi.⁴

Ce dispositif juridique innovateur constitue une avancée notable dans un Mexique traditionnellement marqué par le sceau de la supériorité raciale et culturelle. Il consacre dans le droit mexicain la volonté de freiner le génocide linguistique et culturel. Toutefois, ainsi que nous allons le voir, cette avancée est restée au stade théorique car dans la réalité concrète, la vie des amérindiens n'a pas substantiellement changé.

La nécessité d'un développement économique et social inclusif passe par l'élaboration d'un plan Marshall orienté vers l'éducation et la promotion des langues des peuples autochtones. En effet :

En 1994, un rapport de la Banque mondiale présentant la première évaluation régionale du niveau de vie des peuples autochtones observait systématiquement des conditions socioéconomiques nettement inférieures à celles de l'ensemble de la population. Dix ans plus tard, une étude complémentaire approfondie de la Banque mondiale constatait que, si des programmes ont été engagés pour améliorer l'accès des populations autochtones aux soins de santé et à l'éducation, celles-ci affichent toujours les taux de pauvreté les plus élevés et les plus persistants de la région (H. Gillette et P. Antony, 2005, p.1).

⁴ **Texte original:** "la nación mexicana tiene una composición pluricultural, basada en los pueblos indígenas. La ley protegerá el desarrollo de sus lenguas, culturas, costumbres, recursos y formas específicas de organización social, y garantizará a los pueblos indígenas el acceso efectivo a la jurisdicción del Estado. Sus usos jurídicos y costumbres serán tomados en cuenta en los juicios y procedimientos agrarios, de conformidad con lo establecido en la ley".

Cette triste réalité a été longtemps une construction historique portée par l'idéologie de l'accumulation par dépossession. Les grandes victimes étant les indigènes. Les nombreuses réformes agraires menées tous azimuts n'ont jusque-là pas changé la difficile vie des amérindiens qui continuent, hélas, dans la misère. Voilà autant d'enjeux dont la non satisfaction inhibe tous les efforts de construction de la modernité et qui commandent une rupture d'épistémè pour la pleine expression des potentialités enfouies dans la communauté autochtone par l'implémentation de l'ethno-éducation.

2-De l'éducation à vocation universaliste à l'ethno-éducation

L'une des premières actions des espagnols à leur arrivée sur les terres des Amériques était de remplacer le système traditionnel de transmission de la connaissance par l'institution scolaire de type occidental. Guidée par l'esprit colonial, cette institution scolaire était réservée à une poignée de personnes, généralement des nobles parmi les autochtones, et ne visait qu'à faciliter les échanges pour mieux mener le processus de colonisation. Outre l'apprentissage de la langue espagnole, les pensionnaires y apprenaient la religion catholique (L. Hernández, 1983, p.115). L'école coloniale a servi de laboratoire d'annihilation de la culture locale ; le mécanisme a tellement si bien fonctionné qu'ils en sont arrivés à oublier leur langue maternelle. L'indépendance acquise en 1821 n'a pas changé en profondeur cette réalité dans la mesure où seuls les acteurs avaient changé mais le même système demeurait.

La révolution mexicaine intervenue en 1910 suintait les problèmes politique et social dont souffrait le Mexique. L'indien dépossédé de ses terres continuait de réclamer une réforme agraire en profondeur. La répartition des terres est la face la plus manifeste des inégalités en Amérique latine. Les gouvernements postrévolutionnaires, animés par le désir d'édification de l'unité nationale, projetèrent la construction de la nation métisse. Le secteur éducation, en tant qu'appareil idéologique de l'État, devait à cet égard y jouer un rôle prépondérant. Ce rôle fut confié à la Secretaría de Educación Pública (SEP).

L'unité nationale était censée se réaliser aux dépens des autochtones. La praxis politique d'alors, appelée « la mexicanisation de l'Indien » devait opérer la minable prouesse de dissolution de « tout l'indien » dans le « tout national » autrement dit dans le paradigme occidental (P. Beaucage, 1996, p.3). Voilà qui situe, on ne peut plus clair, les anachronismes de la SEP. Il y a anachronisme lorsque dans un premier temps, la SEP nie la présence même des Indiens dans un pays où ils sont natifs. Il y a anachronisme lorsque, dans un second temps, la

SEP considère les indiens comme un problème de développement qu'il faut régler par la liquidation pure et simple. Il y a anachronisme enfin lorsque la SEP a fait table rase des spécificités culturelles pour imposer une éducation à vocation nationale.

L'idéologie nationaliste chantée par les gouvernements successifs de la révolution jusqu'en 1940 se limitait à une référence vague au passé mythique des civilisations qui ont rayonné en Amérique latine. Et pourtant, dans les faits, ceux qui étaient acteurs de ce prestigieux passé devaient tout simplement disparaître dans « *la nouvelle Amérique latine* » en construction. Les préjugés nocifs et mortifères qui pesaient sur les autochtones avaient donné lieu à un cynisme de haut niveau comme ce fut le cas au Pérou où le président Alberto Fujimori ordonna la stérilisation forcée des femmes amérindiennes afin de limiter les naissances de ceux qu'il considérait comme des parias de la société.

Face à l'échec de toutes ces politiques éducatives d'assimilation, de *castillinisation* des autochtones, le gouvernement mexicain changea de cap. De 1940 à 1960, on assista plutôt à une politique éducative axée sur l'intégration des indigènes dans le grand corps social. Désormais, il n'était plus question de faire disparaître ni leur coutume ni leur langue naguère considérées comme incapables de modernité. Ceux qui, autrefois, avaient contribué à enlaidir l'image de l'autochtone, étaient contraints devant l'implacable dynamique de l'histoire, de la polir afin de changer le regard des autres.

Au cours de la même période, les langues et les coutumes autochtones ont fait l'objet de préoccupation des sciences sociales, lesquelles serviront de base à la politique indigéniste d'intégration. De nombreuses Organisations et Instituts à caractère scientifique ont été créés. Il s'agit entre autres du Département des affaires indiennes (DAI), l'Institut indigéniste interaméricain, l'École nationale d'anthropologie et d'histoire (ENAH), l'Institut national Indigène (INI) et le Centre de Coordination indigéniste (CCI). Tout cet arsenal devait coordonner leurs actions pour sortir les autochtones de la relégation. Des programmes d'alphabétisation bilingues furent lancés grâce à l'action de l'INI, afin de rendre efficaces les projets économiques, de santé et d'éducation (L. M. Moctezuma, 2013).

Les manuels scolaires plus ou moins en phase avec la préoccupation d'intégrer les autochtones ont été élaborés et distribués gratuitement (Y. Robin, 2009). Désormais, les autochtones sont alphabétisés dans leur langue maternelle et apprennent l'espagnol comme seconde langue. Toujours est-il qu'il s'agissait d'une phase transitoire, l'objectif étant de faire bonne presse auprès des autochtones pour finalement mieux les assimiler. Les langues

indigènes étaient seulement en vigueur dans les deux premières années de scolarisation et ne servaient qu'à expliquer les mots espagnols que les élèves ne comprenaient pas.

À la fin des années 1960, cette politique d'éducation indigéniste a été vivement critiquée. Car, comme nous l'avons dit un peu plus haut, elle était une forme de continuation de l'idéologie de castillinisation. Par conséquent, la SEP enfourcha la politique d'éducation interculturelle bilingue. Avec cette nouvelle politique éducative, si on s'en tient à la dénomination, il appert que les cultures existantes sont appelées à communiquer, à dialoguer sans que l'une cherche par des subterfuges à liquider l'autre. Ce pas décisif va susciter d'autres mesures d'envergures notamment la reconnaissance du caractère multiculturel du Mexique en 1977 et son inscription dans la constitution en 1992.

En 2003, l'adoption de la loi générale des droits linguistiques des peuples autochtones donne la possibilité aux élèves amérindiens de recevoir l'éducation dans leur langue maternelle jusqu'à la fin du cycle secondaire. Et c'est l'article 7 de cette loi générale de 2003 qui le dit en ces termes: «Promover mediante la enseñanza el conocimiento de la pluralidad lingüística de la nación y el respeto a los derechos lingüísticos de los pueblos indígenas. [...] Los hablantes de lenguas indígenas tendrán acceso a la educación obligatoria en su propia lengua y en español» (S. Schmelkes, 2006, p.121)⁵. Tous les efforts consentis en faveur de La reconnaissance des droits des autochtones ne peuvent occulter cependant les nombreuses défaillances dans les politiques éducatives et linguistiques implémentées au Mexique.

3- Les politiques éducatives et linguistiques au Mexique au crible de la critique

Une analyse des politiques éducatives et linguistiques au Mexique montre une évolution dans le temps. Quelle que soit l'appréciation qu'on peut faire de celle-ci, il convient de saluer les avancées avant de procéder à une critique desdites politiques. Après des siècles de domination, il est très difficile de se départir des vestiges du passé colonial. Ils existent, vivent et subsistent en nous et autour de nous même quand on pense qu'on s'en est débarrassé. Les changements ne se décrètent pas dans une société. Ils sont une construction permanente ponctuée de plusieurs tâtonnements.

⁵ Promouvoir par le biais de l'enseignement la connaissance de la pluralité linguistique de la nation et le respect des droits linguistiques des peuples indigènes[...] les locuteurs des langues indigènes accèderont à l'éducation dans leur propre langue et en espagnol.

Quoi qu'il en soit, l'une des premières critiques à l'encontre du système éducatif et linguistique mexicain est son caractère hégémonique. Alors qu'on s'attendait à une rupture d'avec l'idéologie colonialiste avec l'indépendance, celle-ci continue de régir le fonctionnement du système éducatif pris au piège de la volonté manifeste d'exercer une hégémonie linguistique et culturelle d'une classe sur une autre. Beaucoup perçoivent les progrès observés comme de la poudre aux yeux et comme une volonté des dirigeants de continuer l'assimilation sous la bannière du fallacieux prétexte de réformes éducatives (L. Reinke, 2004, p.486). Pour eux, toutes les réformes menées jusque-là ne sont pas assez audacieuses, profondes pour infléchir l'ordre des choses qui va irrémédiablement vers l'éclipse des langues et cultures autochtones.

Il est assez inquiétant de constater la persistance de la stigmatisation des amérindiens alors que les réformes éducatives visaient et visent toujours à changer l'esprit et le regard des autres pour une altérité constructive (C. Muñoz, 1999, p.41). L'ampleur des stigmates est telle que nombre d'amérindiens rechignent à parler leur langue pour se fondre et se confondre dans le grand moule de l'hispanocentrisme. L'une des forces majeures de l'idéologie hégémonique réside dans sa capacité de persuasion insidieuse. Elle opère dans bien des cas, non pas à visage découvert, mais à dose homéopathique. C'est l'une des plaies du système éducatif et linguistique mexicain qui continue, hélas, d'avoir une conception de la modernité sous le prisme du manichéisme.

Le manque de volonté politique fait aussi l'objet de vive critique. En effet, chaque type de société naît d'abord dans l'esprit de ses dirigeants politiques. C'est eux qui impriment à la société sa dynamique et qui la façonnent conformément à l'idéal qui les inspire. Dans le cas du Mexique, les autorités politiques ont presque toujours rangé les autochtones du mauvais côté de l'histoire. Leurs langues et leurs cultures n'ont presque pas bénéficié de l'attention politique nécessaire à même dans la construction du grand corps social mexicain. L'une des preuves en est que l'éducation bilingue mise en avant à la fin des années 1960 souffrait de beaucoup de lacunes.

Le niveau de connaissances linguistiques suffisantes pour qu'un locuteur soit jugé bilingue n'est précisé dans aucun document. La composante bilingue des programmes d'éducation interculturelle vise-t-elle à former des locuteurs autochtones capables de s'exprimer parfaitement en espagnol, ou plutôt des locuteurs capables de communiquer des idées simples dans cette langue ? On note ici une lacune dans l'utilisation même de la notion de bilinguisme, qui n'indique pas les compétences que l'on cherche à développer chez les autochtones initialement monolingues (A. Boyer, 2011, p.57).

Ce traitement à minima accordé à l'éducation bilingue dans un Mexique pluriculturel est inacceptable quand on sait que l'éducation relève de projet politique de la nation et qu'elle vise la formation des citoyens pour qu'ils soient acteurs d'un développement harmonieux. Avec un peu de volonté politique, les chercheurs auraient pu mettre au point une maquette pédagogique assez révolutionnaire et rigoureuse.

Parallèlement, on reproche aux politiques éducatives et linguistiques de n'avoir jamais cherché à transcender le cadre restreint du multiculturalisme pour acter l'interculturalité. Le premier suppose l'existence dans une société donnée de plusieurs cultures alors que le second suppose un dialogue, une communication, une interpénétration des cultures. Avec l'interculturalité, chaque culture va à la rencontre de l'autre avec le sentiment d'y apprendre quelque chose et s'enrichir. La mention de l'interculturalité dans le corpus législatif ou juridique du Mexique n'a jamais été vécue dans la société (S. Schmelkes, 2006, p.122). Cette idée généreuse qui aurait pu façonner dans le sens positif la société mexicaine si polarisée, si divisée est restée de façade.

Pire, les écoles construites dans le but de favoriser la supposée interculturalité étaient concentrées dans les zones à forte concentration autochtone. Autrement dit, dans l'esprit du gouvernement, ce sont les autochtones qui devaient apprendre des autres, ou pour être plus précis du blanc, mais jamais l'inverse. L'interculturalité était donc unidirectionnelle et pouvait toujours la condescendance (M. Hernandez, 2017). En décidant d'écarter une partie de sa population dans l'apprentissage de « l'ici et l'ailleurs », le gouvernement mexicain enferme dans un carcan rigide toute possibilité d'expression des potentialités culturelles pluri-chromatiques qui aurait pu faire sa force. Il apporte aussi de l'eau au moulin de ceux qui l'ont toujours accusé de continuer dans les temps modernes les pratiques éducatives néocolonialistes.

Dans un autre registre, plusieurs chercheurs affirment que les manuels scolaires sont inadaptés pour qu'on parle d'un renouveau scolaire. En effet, les manuels en vigueur ne sont que la transcription dans les langues vernaculaires d'un contenu essentiellement conçu pour les hispanophones. Or, on le sait bien, tout discours porte en lui-même les germes des marqueurs idéologiques. Il s'en suit que ces livres projettent une image négative des autochtones, complètement déconnectés de la construction nationale (J. Covo, 2005, p.7). Le mieux aurait été d'élaborer des manuels didactiques en tenant compte de l'univers mental et culturel de ceux à qui ils sont adressés. Dans le cas d'espèce, il s'agit de la damnation d'un peuple et de la colonisation de l'imaginaire de ses enfants par l'usage de sa propre langue.

S'il en est ainsi, c'est bien parce que depuis longtemps, en raison certainement des logiques de mépris, les autochtones n'ont pas été associés aux politiques qui commandent la construction de leur destin. « Même s'ils occupent les postes d'enseignants, les autochtones sont généralement écartés des « prises de décision concernant les objectifs, les méthodes, le contenu, l'organisation et la gestion de l'éducation destinée à la population indigène » (S.Varese 1990, p.386). Il faut en conclure qu'un projet éducatif conçu pour les autochtones sans les autochtones est forcément contre eux car qui, mieux que les autochtones, peut connaître leurs spécificités, leurs besoins et les méthodes pour les satisfaire ?

Pour conclure cette partie sans toutefois épuiser la panoplie de critiques, on peut indexer l'absence d'économie linguistique. En effet, le succès de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue dans l'univers académique et social est lié à des facteurs clés. Les questions que l'on se pose sont : quel est l'intérêt à apprendre une langue lorsqu'elle ne permet aucune insertion sociale pour ses locuteurs ? Comment et pourquoi m'évertuer à apprendre une langue lorsqu'il n'y a aucun domaine d'application en dehors de la sphère scolaire ? Tant qu'il n'y aura pas de chaînes de valeurs autour des langues autochtones, celles-ci demeureront pour longtemps des langues de seconde zone, des langues objets d'interminables débats universitaires et rien d'autre. Les réponses à ces questions urgentes d'autant plus que nombre d'autochtones pensent que seul l'apprentissage de la langue espagnole permettra à leurs progénitures de se faire une place dans le Mexique moderne.

Conclusion

L'aspiration à la modernité du Mexique ne saurait s'accommoder des pratiques assimilationnistes en vigueur depuis l'époque coloniale. Elles sont aujourd'hui inopérantes dans un contexte où les autochtones sont déterminés à vivre de façon décomplexée leur identité, leur culture. Les gouvernements successifs avaient déployé un arsenal de séquestration et de liquidation des cultures indigènes très tôt perçues comme rétrogrades avant de faire marche arrière. Les dispositifs juridiques internationaux et les enjeux locaux ont poussé à l'implémentation de politiques éducatives et linguistiques en faveur des indigènes. Au regard des critiques formulées, le spectre du génocide linguistique et culturel n'est certes pas totalement éloigné mais les efforts politiques sont à saluer. Le multiculturalisme et

l'interculturalité sont consubstantiels au destin du Mexique et tout combat d'arrière-garde ne peut qu'être dommageable.

Bibliographie

BEAUCAGE Pierre (1996). « Au-delà des champs de maïs : migrations et nouveaux visages de l'amérindianité au Mexique. » Recherches amérindiennes du Québec.

BELIER Irène (2018). « Les droits des peuples autochtones, entre reconnaissance internationale visibilité nouvelle et violations ordinaires ». In l'homme et la Société, n°206. Pp.137-174, disponible sur www.cairn.info (consulté le 12/08/2023).

BOYER Ariane (2011). « L'éducation interculturelle bilingue au Mexique:Fondements et enjeux actuels ».pp.51-64 in www.dialnet.unirioja.es (consulté le 25/07/2023).

CABALLERO Paula Lopez (2012). « Les Indiens et la Nation au Mexique » in www.cairn.info (consulté le 09/09/2023)

CAMPAERO Carmen, CASTRO María, DIAZ Carmen (2008). Réflexions nationales et régionales sur l'opérationnalisation des points de référence / Mexique : analyse des points de référence internationaux pour l'alphabétisation des adultes dans l'optique de notre pays ». éducation des adultes et développement/ numéros/ EAD/71.Disponible sur www.dvv.international.de (consulté le 17/07/2023).

COVO Jacqueline (2005). La représentation de l'Indien dans les manuels scolaires mexicains in : Culture et éducation dans les mondes hispaniques : essais en hommage à Eve-marie Fell [en ligne] tours ; presses universitaires François Rabelais, disponible sur <https://doi.org/10.4000/books.fufr.6065> (consulté le 8 septembre 2023).

DEL VAL José et al. (2012). «Mexique ». Iwgia El Mundo Indígena, pp.1-8, disponible sur www.iwgia.org (consulté le 07/09/2023).

HALL Gillette, and. PATRINOS Anthony (2005). « Les peuples autochtones d'Amérique latine ». finance et Développement, disponible sur www.imf.org (consulté le 13/08/2023).

HERNÁNDEZ López (1983). «Reflexiones en torno al sistema de educación indígena bilingüe y bicultural.», Nemesio J. Rodríguez et al. (eds.), *Educación, etnias y descolonización en América Latina: una guía para la educación bilingüe intercultural*. México.

HERNANDEZ Miriam (2015). « les universités interculturelles au Mexique : production de l'indianité à travers la reconfiguration de l'histoire nationale. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/mimmoc/2371>, DOI : <https://doi.org/10.4000/mimmoc.2371> (consulté le 08/09/2023).

HERNANDEZ Miriam (2017). « Les politiques interculturelles au Mexique : du révisionnisme historique à une nouvelle histoire officielle ? », *conserveries mémorielles* [en ligne] 20.url : <http://journals0openedition.org/cm/2608> (consulté le 09/09/2023)

ISDD (2015). « année internationale des peuples autochtones du monde » in www.ise.unige.ch (consulté le 08/09/2023)

MOCTEZUMA Lucia Martinez (2013). « Politiques d'alphabétisation en contexte multilingues : querelles de méthodes et prescriptions au Mexique (1889-1940) », *Histoire de l'éducation* [en ligne], <http://journals0openedition.org/histoire-education/2665> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2665> (consulté le 09/09/2023)

MUÑOZ Cruz (1999). «Política pública y educación indígena escolarizada en México.» *Cadernos Cedes* 49: 39-61.

REINKE Leanne (2004). « Globalisation and local indigenous education in Mexico. » *International review of education*.pp.483-496

ROBIN Yves (2009). « La formation et le développement du système éducatif public mexicain. », *Revue Internationale d'éducation de sèvres* [en ligne], <http://journals.openedition.org/ries/786>,DOI<https://doi.org/10.4000/ries.786> (consulté le 09/09/2023)

SCHMELKES Sylvia (2006). «La interculturalidad en la educación básica.» *Revista PRELAC* (Proyecto regional de educación para América Latina y el Caribe). pp.120-127.

VARESE Stefano (1990). « Défis et perspectives de l'éducation indigène au Mexique. » *Perspectives Unesco* 20.75. pp.381-392.